le cnam
cfa

Centre de formation desapprentis enÎle-de-France

Droits et devoirs

Le contrat d'apprentissage ou de professionnalisation vous accorde le statut d'alternant, vous :

êtes salarié (non étudiant)
êtes soumis aux réglementations internes de l'entreprise
bénéficiez des dispositions applicables à l'ensemble des salariés, dans la mesure où elles ne sont pas contraires à celles de votre situation de jeune travailleur en formation (art. L6222-23 du Code du Travail).
devez travailler pendant la durée du contrat et suivre votre formation

Le temps de travail est réparti entre les heures de formation dispensées au CFA Cnam et le temps en entreprise. L'employeur s'engage à :

verser un salaire à l'alternant
lui assurer une formation professionnelle complète
lui confier des missions (dans la limite de l'horaire de travail applicable en entreprise) en relation directe avec la formation professionnelle prévue au contrat.

Aides et avantages

Carte d'étudiant des métiers : accès aux réductions tarifaires dont bénéficient les étudiants de l'enseignement supérieur : logement, transport, santé, culture, Crous (restaurant et hébergement)
Carte Imagine R: forfait de transport annuel (train, métro, bus et RER) pour les apprentis résidant en région Ile-de-France
Possibilité de bénéficier d'aides pour l'accès au logement, comme l'aide personnalisée au logement (APL) proposée par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF)
Accès aux Foyers de Jeunes Travailleurs (contactez le pôle accompagnement du CFA Cnam)
Aide au financement du permis conduire à hauteur de **500€**

Pour plus d'informations sur ces aides vous pouvez contacter notre service d'accompagnement à l'adresse e-mail suivante : cfa.accompagnement@cnam.fr

Règlement intérieur du CFA Cnam

Téléchargez le ici

Aide au permis : 500€

En savoir +

Pour plus d'informations

Contactez le service de recrutement
cfa.recrutement@cnam.fr

Apprentis

ApprentiLAB
Cnam Olympique
Droits et devoirs
Handi'Cnam
L'anglais au CFA
L'environnement numérique de formation
Le Cnam Olympique
La vie des apprentis
Pédagogie adaptée innovante
Simon, l'entrepreneur musicien
droits et devoirs